



HAL
open science

Max Lejeune, un maire reconstruteur ?

Léo Noyer Duplaix

► **To cite this version:**

Léo Noyer Duplaix. Max Lejeune, un maire reconstruteur ?. David Bellamy. Max Lejeune (1909-1995) : carrière politique d'un Picard, Encrage, pp.63-77, 2017, 978-2-36058-079-8. halshs-01717147

HAL Id: halshs-01717147

<https://shs.hal.science/halshs-01717147v1>

Submitted on 2 Mar 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



MAX LEJEUNE

1909-1995

Carrière politique d'un Picard

Sous la direction de David Bellamy

Conclusions de Gérard Grunberg

encrage

Max Lejeune

Un maire reconstruteur ?

par Léo Noyer-Duplaix

Max Lejeune fut premier édile d'Abbeville durant la majeure partie de la seconde moitié du XX^e siècle — de 1947 à 1989, il fut député-maire puis sénateur-maire de la capitale du Ponthieu. Président du Conseil général de la Somme pendant 43 ans, et onze fois ministre de 1946 à 1959, Lejeune, de par son cumul de fonctions électives et gouvernementales, marqua l'histoire politique abbevilloise et picarde. Au cours de ses mandats de premier magistrat d'Abbeville, l'histoire urbaine de la cité se caractérisa par deux opérations d'aménagement d'ampleur : la seconde reconstruction, ainsi que l'extension de la ville vers le sud-est, à travers notamment la zone d'aménagement concerté (ZAC). Dans la série d'articles nécrologiques que lui consacra *Le Courrier Picard* le 24 novembre 1995, l'action politique de Max Lejeune fut assimilée à la seconde reconstruction abbevilloise, le quotidien régional précisant : « dans l'esprit de nombreux Abbevillois, Max Lejeune restera le maire de la reconstruction d'Abbeville, une ville qui souffrit terriblement de la Seconde Guerre mondiale, notamment des bombardements de mai 40. Grâce à sa volonté, et à ses efforts, il parvint à faire surgir des ruines une ville agréable et coquette »¹.

[63]

La mémoire conforta ainsi Max Lejeune dans son rôle de maire reconstruteur. Mais qu'en est-il de l'histoire ? Quelle fut l'implication réelle du premier édile dans cette période complexe que constitue la seconde reconstruction d'Abbeville ? Cette contribution, qui croise histoire urbaine, histoire administrative et histoire politique, cherche à répondre à cette problématique à travers trois axes. Il s'agit, dans un premier temps, de comprendre quelle fut l'histoire de la seconde reconstruction abbevilloise, des « plans Gréber » au « plan Tambuté », pour ensuite s'intéresser

¹ « L'amoureux d'Abbeville », *Le Courrier picard*, 24 novembre 1995, p. 11.

au cadre administratif général de la Seconde Reconstruction, lequel se caractérisa par un dirigisme centralisé. Suite à ces deux démonstrations, il sera enfin nécessaire d'appréhender l'implication concrète du premier édile abbevillois, laquelle fut limitée, malgré sa stature politique.

Cet article¹ s'inscrit dans le cadre d'une enquête d'Inventaire portant sur l'ensemble du patrimoine architectural abbevillois. Conduite conjointement par le service patrimoine de la ville d'Abbeville et le service régional de l'Inventaire général du patrimoine culturel des Hauts-de-France, cette étude d'inventaire ambitionne de comprendre l'histoire d'Abbeville à travers une approche spatiale et une analyse urbanistique. L'une des thématiques définies dans ce cadre porte sur les destructions massives liées aux hostilités du XX^e siècle qui engendrèrent une transformation radicale du tissu urbain abbevillois, laquelle n'a fait l'objet d'aucune étude scientifique d'ampleur².

DES PLANS GRÉBER AU PLAN TAMBUTÉ

Ancienne capitale du comté du Ponthieu, cité maritime — elle fut au XIII^e siècle le quatrième port de France³ — et manufacturière — en 1665 les privilèges accordés par Jean-Baptiste Colbert (1619-1683) permirent la création de la célèbre manufacture royale de draps fins par Josse Van Robais (1630-1685)⁴, — Abbeville connut un essor au Moyen Âge puis un déclin et une embellie durant les temps modernes. L'époque contemporaine fut, quant à elle, marquée d'abord par l'apathie, la ville se tenant tout au long du XIX^e siècle à l'écart du grand mouvement d'industrialisation. Malgré un projet d'aménagement élaboré par la municipalité en 1878⁵, Abbeville ne connut pas de grandes modifications de sa morphologie urbaine durant les trois premiers quarts du XIX^e siècle. La démolition tardive des remparts, entamée suite au déclassement militaire de la ville en 1867, ne fut achevée qu'en 1906. Siège du quartier général britannique sur le front ouest, Abbeville fut bombardée durant la Grande

[64]

¹ Pour avoir, par leur aimable concours, facilité mes recherches, je tiens à remercier Hélène Hochart, directrice des bibliothèques, Marie-Noé Hue, responsable des fonds patrimoniaux de la bibliothèque historique et Éric Berriahi, chef du service des archives de la ville d'Abbeville.

² À l'exception d'un article publié dans le bulletin de la société savante de la ville (Benjamin Findinier, « Aménager, étendre, reconstruire Abbeville : les 2 « plans Gréber » (1932, 1942) », *Bulletin de la Société d'émulation d'Abbeville*, 2004, tome XXIX, fascicule 4), aucune étude n'existe sur les reconstructions abbevilloises.

³ Tahar Ben Redjeb, « Abbeville », *Revue archéologique de Picardie*, 1999, numéro spécial 1-6, p. 190.

⁴ Dite « manufacture des rames », elle accéda au rang de manufacture royale en 1784.

⁵ Albert-Alexandre Carette, *Plan d'ensemble pour l'exécution des grands travaux d'utilité publique, rapport de M. Carette, Maire, lu au conseil municipal dans la séance du 2 avril 1878*, Abbeville, Imprimerie J. Gamain, 1878.

Guerre, ces destructions — concentrées sur l'année 1918 — entraînant une première reconstruction.

Durant l'entre-deux-guerres, suite aux lois Cornudet, Abbeville se trouva dans l'obligation légale d'élaborer un projet d'aménagement, d'extension et d'embellissement (PAEE)¹. Estimant que ce « travail était d'autant plus opportun que la ville est l'une des plus vieilles de la région » et affirmant la nécessité de « jeter les bases de la cité de demain »², la municipalité fit alors appel à l'architecte et urbaniste Jacques-Henri-Auguste Gréber (1882-1962), dont la carrière fut marquée par de nombreuses réalisations urbanistiques tant en France qu'outre-Atlantique³. Cherchant à « doter la ville du Moyen-Âge des nécessités du progrès »⁴, l'architecte élaborà à partir de 1932 un PAEE⁵, dit « 1^{er} plan Gréber », en collaboration avec l'architecte abbevillois Pierre Douay (1905-1938). Fidèle aux trois grands principes — circulation, hygiène et esthétique⁶ — qui guidèrent Gréber dans ses travaux d'urbanisme, le PAEE abbevillois ne trouva pas d'aboutissement immédiat. L'architecte s'en inspira toutefois lorsqu'il élaborà le premier plan de reconstruction et d'aménagement (PRA) de la ville, dit « 2nd plan Gréber » (fig. 1).

L'anéantissement du centre ancien par la Luftwaffe le 20 mai 1940 conduisit à un premier projet de reconstruction, dont l'élaboration fut confiée à Gréber. Le 21 novembre 1940, le maire d'Abbeville, Paul Delique, présenta l'architecte lors de la première séance du comité consultatif des

[65]

¹ La loi du 19 mars 1919, modifiée le 12 juillet 1924, dite loi Cornudet du nom de son rapporteur, constitua la première législation sur la planification des villes françaises. Elle imposait l'élaboration d'un PAEE à certaines catégories de villes, dont celles de plus 10 000 habitants.

² E. Leroy, *Ville d'Abbeville, dix années de vie municipale 1925-1935*, s. l., 1935, p. 23.

³ Issu d'une dynastie de céramistes installés dans la région de Beauvais (voir Jean Cartier, *L'art céramique des Gréber, 1868-1974*, Beauvais, Groupe de recherches et d'études de la céramique du Beauvaisis, Paris, Somogy, 2007), diplômé de l'École des beaux-arts de Paris en 1909, Jacques Gréber consacra sa carrière à l'urbanisme. Il œuvra à Lille, Belfort, Marseille, Rouen ou Abbeville, et fut l'architecte en chef de l'Exposition internationale des arts et techniques appliqués à la vie moderne de Paris en 1937. Actif en Amérique du nord, il réalisa notamment le plan directeur du Benjamin Franklin Parkway de Philadelphie aux États-Unis en 1917, ainsi que les plans d'aménagement de la ville d'Ottawa au Canada. Pour de plus amples informations sur Jacques Gréber, voir André Lortie, *Jacques Gréber (1882-1962) et l'urbanisme, le temps et l'espace de la ville*, doctorat de l'Institut d'urbanisme de Paris, Créteil, Université Paris XII Val-de-Marne, 1997.

⁴ Jacques Gréber, *Plan d'aménagement et d'extension, mémoire descriptif (collaborateur Pierre Douay)*, 1932-1933, p. 44 (AC Abbeville; fonds du service patrimoine).

⁵ *Ibid.*

⁶ « [...] l'hygiène, qui assure la vie et la santé de l'être urbain; la circulation, qui assure le mouvement et organise la vie économique de la ville; l'esthétique, qui donne à la vie urbaine son charme, son caractère, l'harmonie, le paysage urbain », Jacques Gréber, « Art et technique de la construction des villes », *Cours théoriques de 1^{re} année*, Paris, Institut d'urbanisme de l'Université de Paris, 1926-1927.

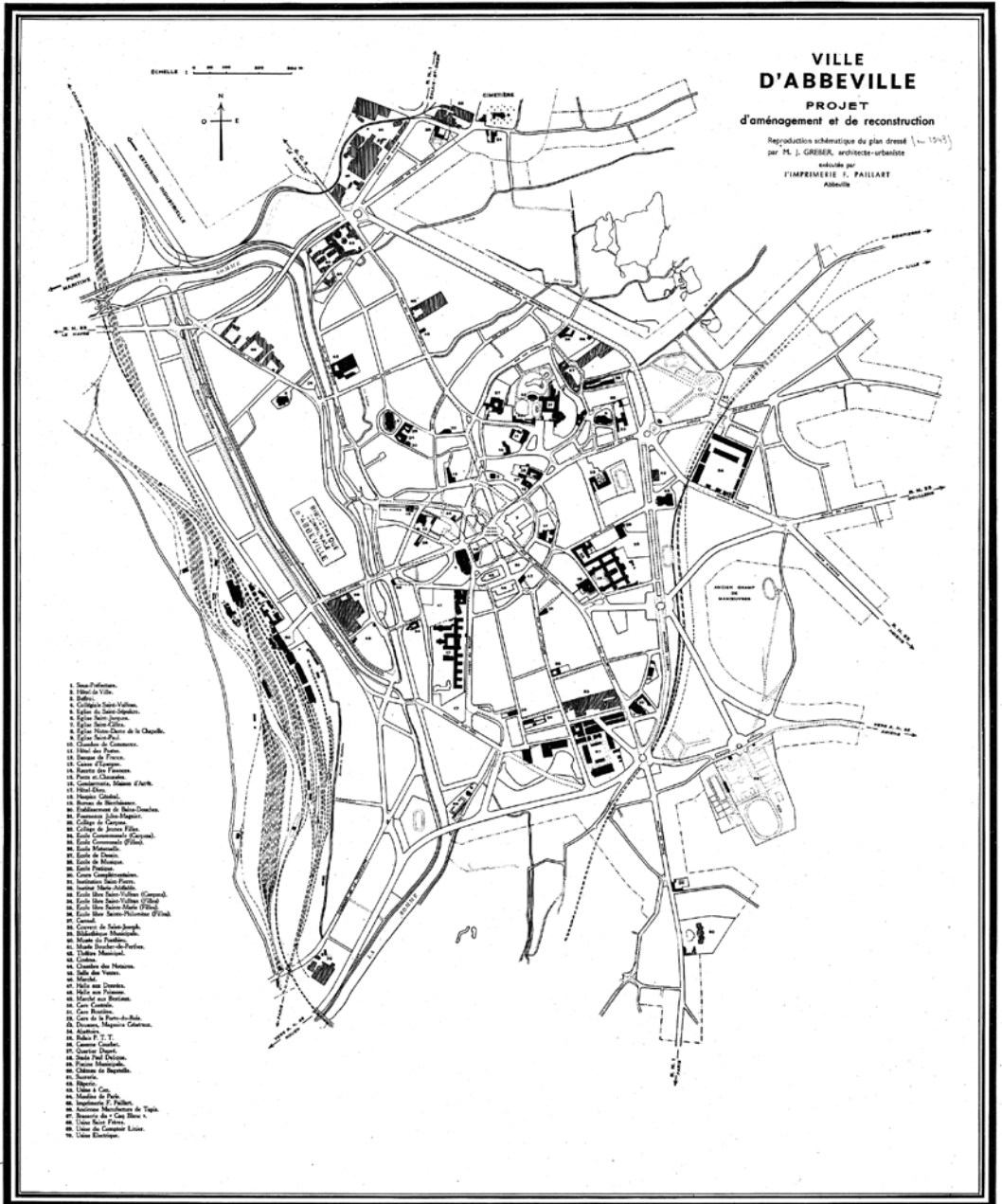


Fig. 1 – Projet de reconstruction et d'aménagement d'Abbeville de Jacques Gréber, dit «2nd plan Gréber», 1943

sinistrés¹. Soumis à l'enquête publique réglementaire du 25 novembre au 5 décembre 1942², révisé le 10 août 1943, le projet d'aménagement et de reconstruction³ présentait un renouvellement complet du plan de circulation, et amalgamait stylistiquement beaux-arts et régionalisme. Le 3 septembre 1944, Abbeville fut libérée et l'administration communale active sous l'Occupation démissionna. Lors de la Libération, chaque ville sinistrée devait désigner un urbaniste en chef et un architecte en chef, Jacques Gréber fut alors confirmé à son poste d'urbaniste et son plan approuvé par arrêté interministériel le 11 janvier 1946⁴. Paul Tournon (1881-1964) fut quant à lui nommé architecte en chef pour la zone d'Amiens et d'Abbeville⁵.

Le 8 mai 1948, le Président de la République, Vincent Auriol, accompagné de René Coty, alors ministre de la Reconstruction et l'Urbanisme, vint poser la première pierre de la reconstruction de la ville. Mais en 1950, la reconstruction d'Abbeville piétinait. La colère des sinistrés s'accrut, comme en témoigna un compte-rendu de la Commission départementale de la reconstruction :

« M. le Délégué fait remarquer qu'il n'a pas été possible à Abbeville, comme on le fait à Amiens, d'adjuger par îlots massifs. Il déplore l'état d'esprit extrêmement difficile qui règne à Abbeville, notamment en face des problèmes du remembrement. Les commerçants, en effet, refusent d'une façon formelle d'accepter une réduction dans la largeur de leur façade et préfèrent construire un nombre d'étages inférieur à celui prévu par le plan d'aménagement. Il est bien certain cependant qu'on ne peut construire la place de l'amiral Courbet avec de simples rez-de-chaussée comme dans un village. »⁶

[67]

Le plan Gréber, sûrement trop monumental pour une telle ville, fut tenu pour responsable. Les difficultés provenaient de ses « voies démesurément larges [qui] éventrent la cité qui a perdu le caractère de bourg

¹ *Le Progrès de la Somme*, 20 novembre 1940.

² Délibération du conseil municipal d'Abbeville, 9 décembre 1942 (AC Abbeville; fonds du secrétariat général).

³ Jacques Gréber, *Projet d'aménagement et de reconstruction de la ville d'Abbeville (Somme), mémoire justificatif*, Secrétariat d'État aux communications, Commissariat à la reconstruction immobilière, 1942, révisé le 10 août 1943 (AC Abbeville; 4H76).

⁴ « Mémoire résumant les différentes phases de l'opération » adressé au directeur des services départementaux du ministère de la Reconstruction et du Logement, 19 août 1955 (AC Abbeville; fonds du secrétariat général).

⁵ Après une formation à l'École des beaux-arts de Paris, Paul Tournon obtint le second grand prix de Rome en 1911. Rendu célèbre dans l'entre-deux-guerres par son architecture sacrée, il réalisa à la fin des années 1960 l'église paroissiale Saint-Honoré située à Amiens. Pour de plus amples informations sur Paul Tournon, voir Giorgio Pigafetta et Antonella Mastrorilli, *Paul Tournon architecte: le moderniste sage*, Sprimont (Belgique), Mardaga, 2004.

⁶ Compte-rendu de Commission départementale de la reconstruction de la Somme, mercredi 7 janvier 1950, 156^e séance, p. 16 (AD Somme; 1076W16).

important qu'elle avait avant guerre» et de ses «pentes de toitures imposées» qui «entraînaient à des dépenses nettement excessives»¹. La place Saint-Vulfran — du nom de sa collégiale gothique flamboyant — concentra les critiques, accusée de n'avoir «aucune forme puisqu'il y arrive 6 voies extrêmement larges»². La Commission départementale de la reconstruction du mercredi 23 septembre 1950 témoigna de la désapprobation que suscitait le plan Gréber :

«[...] les raisons valables de mécontentement à Abbeville naissent à l'occasion des opérations de remembrement et tiennent essentiellement aux dispositions du plan d'aménagement.

M. le Délégué Général regrette profondément de n'avoir pu faire connaître dès qu'il est arrivé à la tête de la Délégation, ses sentiments vis à vis du plan d'aménagement établi par M. Gréber.

Le plan d'aménagement d'Abbeville comporte ces angles rentrants extrêmement aigus, des malformations et contribue à l'éventration de la ville par des voies trop larges. Il arrive à empêcher la reconstruction rationnelle d'Abbeville.»³

Eugène Claudius-Petit, ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme, intervint. Le 6 novembre 1950, il se rendit à Abbeville où il s'étonna «de voir tant de masses de maçonnerie, d'ornements et de frontons en béton», ne s'avouant «pas étonné d'apprendre qu'un tel cubage de matériaux avait occasionné de sérieuses difficultés financières»⁴. Afin de remanier le plan Gréber, le choix du ministre se porta sur Clément Tambuté (1905-1992) — architecte que la littérature ignore, malgré des réalisations d'ampleur telles que la cité des 4000 édifiée avec Henry Delacroix (1907-1974) à La Courneuve en Seine-Saint-Denis⁵. Le lundi 21 janvier 1951, le Ministre se rendit à nouveau à Abbeville afin de présenter le plan Tambuté qui fut adopté par le conseil municipal dans la nuit en séance extraordinaire⁶.

[68]

¹ Compte-rendu de la Commission départementale de la reconstruction de la Somme, mercredi 21 octobre 1950, 191^e séance, p. 4 (AD Somme; 1076W8).

² Compte-rendu de la Commission départementale de la reconstruction de la Somme, mercredi 23 septembre 1950, 187^e séance, p. 7 (AD Somme; 1076W8).

³ *Ibid.*

⁴ Eugène Claudius-Petit cité par Max Lejeune, «La visite de M. Claudius-Petit et l'appel de M. Max Lejeune aux sinistrés», *Le Courrier picard*, 8 novembre 1950.

⁵ N'ayant fait l'objet d'aucun travail de recherche, la carrière de l'architecte Clément Tambuté n'est renseignée que par des sources fragmentaires. Un article de *Nord Littoral* («Y aura-t-il un jour une rue Tambuté à Calais?», *Nord Littoral*, 3 novembre 2013) indique qu'il fut formé à l'École des beaux-arts de Paris, avant de partir pour Djibouti et Madagascar. De retour en France en 1946, il devint architecte en chef de Berck-sur-Mer, œuvra à Calais en édifiant notamment la place d'Armes et réalisa vers 1958 l'immeuble du Tri postal situé à Lille. Son nom fut également associé aux grands ensembles, à La Courneuve et à Limoges.

⁶ «M. Claudius Petit, ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme, a présenté aux

Le plan Tambuté constitua d'abord un plan d'adaptation car il dut tenir compte des constructions du plan Gréber déjà existantes ainsi que des travaux de voirie et de canalisations déjà réalisés par les Ponts et chaussées. Afin de sauvegarder ces derniers, l'architecte réalisa à l'intérieur des îlots des espaces libres avec des voies de piétons¹. Tambuté mit également fin à « l'éventration » de la place Saint-Vulfran en l'insérant d'immeubles, tandis que la place de l'amiral Courbet se transforma « de carrefour qu'elle était de l'ancien plan, en véritable place comportant points de repos plantés d'arbres, arrêts d'autobus et Mail fort agréable »². L'architecte se détacha également du style Gréber et opta pour une simplification des formes.

La seconde reconstruction abbevilloise trouva ainsi son origine dans le PAEE de l'entre-deux-guerres — le 1^{er} plan Gréber, — débuta dès 1940, et fut constituée de deux plans entremêlés — le 2nd plan Gréber et le plan Tambuté — qui composent aujourd'hui le centre ville abbevillois et représentent un patrimoine représentatif de cette période complexe de l'histoire urbaine.

UNE RECONSTRUCTION ÉTATIQUE

L'historiographie de l'architecture s'est attachée dans un premier temps à définir trois reconstructions en France au XX^e siècle. Ainsi, Gérard Monnier dans *L'architecture en France, une histoire critique, 1918-1950, architecture, culture, modernité*³, François Loyer dans *Histoire de l'architecture française, tome 3, de la Révolution à nos jours*⁴ et Jacques Lucan dans *Architecture en France (1940-2000), histoire et théorie*⁵ définissent trois moments de reconstruction faisant suite aux deux conflits mondiaux : la Première Reconstruction qui fit suite à la Grande Guerre, la Deuxième qui débuta sous l'Occupation en 1940, et la Troisième lors de la Libération. S'agissant d'Abbeville cette classification paraît peu pertinente, tant les étapes de reconstruction conséquentes à la Seconde Guerre mondiale furent entremêlées. Plus globalement, comme l'a montré Danièle Voldman dans *La reconstruction des villes françaises de 1940 à 1954, histoire d'une*

[69]

personnalités locales le nouveau plan de reconstruction du centre de la ville... », *Le Courrier picard*, 31 janvier 1951.

¹ Compte-rendu de la Commission départementale de la reconstruction de la Somme non daté, probablement novembre 1950, 193^e séance, p. 3 (AD Somme ; 1076W8).

² *Ibid.*

³ Gérard Monnier, *L'architecture en France, une histoire critique, 1918-1950. Architecture, culture, modernité*, Paris, Ph. Sers, 1990, pp. 353-370.

⁴ François Loyer, *Histoire de l'architecture française, tome 3, de la Révolution à nos jours*, Paris, Mengès, Centre des monuments nationaux, 2006, 1^{re} éd. 1999, pp. 316-317.

⁵ Jacques Lucan, *Architecture en France (1940-2000), histoire et théorie*, Paris, Le Moniteur, 2001, pp. 17-57.

*politique*¹, ni le ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme (MRU), ni la législation urbaine, ni les nouveaux procédés de construction, ni l'évolution des professions ne furent des créations *ex nihilo* effectuées à la Libération. Les moyens mis en œuvre afin de reconstruire le pays au lendemain du second conflit mondial, furent l'aboutissement d'un long processus qui fut initié après la Grande Guerre, poursuivi dès son installation par le régime de Vichy et enfin repris et réformé par le Gouvernement Provisoire de la République Française (GPRF), puis par la IV^e République. Par conséquent, la rupture politique menée à la Libération s'estompa dans le domaine de la reconstruction et de la construction. S'agissant des plans de reconstruction et d'aménagement (PRA), cette continuité historique se manifesta à Abbeville à travers la figure de Jacques-Henri-Auguste Gréber, dont le plan conçu sous l'Occupation, fut utilisé jusque'en 1951.

L'histoire politique de la Seconde Reconstruction débuta immédiatement après la mise en place de l'État français. Dès l'été 1940, le régime de Vichy tenta de relever le pays, la reconstruction étant, comme le souligne Voldman, mise « au rang des préoccupations nationales »². Cette volonté s'expliqua d'abord par l'article 13 de l'Armistice qui obligeait le régime à réparer les bâtiments et voies de communication indispensables aux occupants, mais également par la volonté de Vichy d'asseoir son autorité et d'influencer le quotidien des français à travers l'architecture et l'urbanisme. En outre, les institutions gouvernementales assuraient dans cette Reconstruction un rôle prépondérant, inscrivant la politique du régime dans la tradition d'une grande centralisation. Cette volonté de contrôle étatique était due non seulement au caractère autoritaire de Vichy, mais aussi aux leçons tirées des échecs de la Première Reconstruction qui n'avait accordé à l'État qu'un rôle de bailleur, laissant une large autonomie aux sinistrés. Considérée comme un insuccès, cette Première Reconstruction amena, dès l'entre-deux-guerres, l'idée de la création de structures de contrôle des constructions et de l'urbanisme. Créées par le régime de Vichy, ces structures rendirent la Seconde Reconstruction étatique, à l'inverse de la Première qui fut individuelle.

La première de ces structures fut le Commissariat à la reconstruction immobilière (CRI) qui était chargé de toutes les questions relatives à la réparation des immeubles endommagés pour lesquels l'État apportait une aide. Ce Commissariat fixait les règles de reconstruction et avait des compétences techniques, financières et esthétiques. Il bénéficia d'un organe, le Conseil national de la reconstruction (CNR), chargé d'orienter toutes ses décisions. Créé par la loi du 11 octobre 1940, le CNR évaluait les PRA, aucun ne pouvant être mené à bien sans son avis. Une autre instance était responsable des PRA, la Délégation générale à l'aménagement national

¹ Danièle Voldman, *La reconstruction des villes françaises de 1940 à 1954, histoire d'une politique*, Paris, Montréal, l'Harmattan, 1997.

² *Ibid.*, page 47.

(DGEN). Le Comité national d'urbanisme (CNU), créé par décret le 26 mai 1941, supervisait également les PRA mais ses compétences dépassaient le cadre de la Reconstruction, étant chargé de missions prospectives, tels que la croissance urbaine, le frein à l'extension des banlieues, la lutte contre les taudis ou encore la circulation automobile. Le CNU œuvra jusqu'au 22 juillet 1957, date à laquelle il fut remplacé par le Haut conseil de l'aménagement du territoire. En 1944, la DGEN employait plus de deux cents personnes, le CNR comptait trente-six membres et le CRI plus de deux mille huit cents agents. Jusqu'en 1944, environ deux cents PRA de communes sinistrées ou non furent entrepris. Près des trois-quarts furent terminés et soumis au CNU avant la Libération. Le Conseil donna un avis favorable à une centaine d'entre eux.

L'État français mit ainsi en place un réseau complexe de structures chargées de reconstruction, de construction et d'urbanisme, cette multiplication institutionnelle reflétant la nature technocratique du régime. Le 15 juin 1943, le gouvernement de Vichy promulgua enfin une loi qui, comme le rappelle Voldman, est « restée dans la législation nationale sous le nom Code de l'urbanisme »¹. Réunissant les idées développées par les urbanistes depuis le début du siècle, cette loi fut « fondamentale pour l'avenir de l'aménagement urbain »².

Les travaux de reconstruction du régime de Vichy butèrent sur plusieurs facteurs. Le premier fut la pauvreté d'un pays occupé et sous contrôle allemand, ceux-ci opérant des prélèvements et émettant des mesures restrictives quant à la construction. La guerre engendra également une pénurie de matériaux et de main-d'œuvre. Mais surtout, les reconstructions et les constructions firent face à un appareil législatif et institutionnel nouveau, centralisé et concurrentiel. Ce centralisme fut mal accepté, tant des professionnels, des communes que des sinistrés. Le GPRF puis les gouvernements de la IV^e République reprirent cet ensemble législatif et institutionnel, mais conscients des erreurs commises par le régime de Vichy, ils le réformèrent.

Au sortir de la guerre, dix-huit pour cent du capital immobilier était détruit, les dommages dus au conflit correspondant au quart de la fortune nationale. À titre de comparaison, après la Grande Guerre, les dommages concernaient un dixième de cette fortune. Dans cette France dévastée, le GPRF se devait de mettre en place des structures compétentes destinées à reconstruire le pays. Celles créées par le régime de Vichy étaient, à cause de l'imprécision de leurs attributions, en conflit, créant dès lors de nombreux blocages. Dès l'été 1944, le GPRF s'orienta vers une unification des institutions. Restait à définir si cette union devait se faire dans une institution à part entière, ou si la future structure serait rattachée à une auto-

[71]

¹ *Ibid.*, page 58.

² *Ibid.*

rité supérieure. Dès novembre 1944, l'idée d'un ministère indépendant fut imminente, Raoul Dautry prenant la tête de celui-ci. L'ordonnance du 21 avril 1945 définit les compétences du ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme (MRU), lesquelles étaient étendues : urbanisme, habitat et reconstruction. Le nouveau ministère reprit une grande partie du personnel du CRI et de la DGEN, l'épuration ayant été dans ces structures limitée. Le CNR resta, quant à lui, inchangé. Danièle Voldman qualifie ce mélange de fonctionnaires issus tant de Vichy que de la France Libre, de véritable « amalgame »¹ au sein d'une nouvelle structure où la personnalité de Dautry « faisait l'unanimité »².

L'instrument politique de cette Seconde Reconstruction fut le remembrement³, système de péréquation qui, supprimant les anciennes divisions parcellaires pour en créer de nouvelles, permettait de restituer aux sinistrés un bien équivalent à ce qui avait été détruit. Lors de la Première Reconstruction, ce procédé fut utilisé par certaines communes. En 1940, dans le contexte d'autoritarisme de l'État français, il fut systématisé. Les sinistrés eurent ainsi l'obligation légale de se regrouper au sein d'associations syndicales pour le remembrement ou la reconstruction (ASR), lesquelles ne subirent que peu de modification dans leur fonctionnement et leur administration lors de la Libération.

[72]

LE RÔLE LIMITÉ DU PREMIER ÉDILE

Le 9 juin 1945, rentrant de sa captivité en Allemagne, Max Lejeune arriva en train à Abbeville où il fut reçu à l'hôtel de ville — alors installé dans l'hôtel d'Emonville — par le maire, Paul Bernard, et le sous-préfet Joseph. Dans son discours, Lejeune évoqua les ruines de la capitale du Ponthieu : « vous êtes habitués, vous, à la nouvelle figure d'Abbeville ; pour moi, le spectacle est bouleversant, angoissant... Comme il est émouvant de voir ces étendues de villes où l'herbe pousse autour de deux tours ». Puis, confortant sa posture d'homme providentiel d'Abbeville, il évoqua l'avenir : « ces ruines, nous les relèverons, car ce sera la mission de notre génération, de réparer le mal causé par l'égarement d'un peuple aveuglé par le fanatisme. Prêchant l'exemple, par l'énergie que nous déploierons, nous permettrons à la France de faire entendre la voix fraternelle de la raison et du cœur »⁴.

¹ *Ibid.* p. 123.

² *Ibid.* p. 126.

³ Pour de plus amples renseignements sur le remembrement, voir Virginie Chabrol, « Le remembrement comme vecteur d'une idée urbaine, reconstruire une ville après la Seconde Guerre mondiale », *Histoire & mesure*, 2010, XXV-1, pp. 165-169.

⁴ « Abbeville, l'émouvante réception de Max Lejeune », *Le Courier Picard*, 11 juin 1945, n° 201, (AD Somme ; 37J7).

En septembre 1945, les électeurs du canton sud d'Abbeville désignèrent Lejeune qui, étant à la tête du groupe le plus important, devint président du Conseil général de la Somme. Les 21 octobre 1945 et 2 juin 1946, il fut aisément élu député de ce même département. En 1946, il fut nommé ministre des Anciens combattants et des Victimes de guerre du troisième gouvernement Léon Blum. Comme le souligne Jean-Marc Binot, Max Lejeune n'avait dorénavant plus « qu'un mandat à conquérir pour compléter un parcours parfait : Abbeville »¹.

En 1947, lors des élections municipales, Max Lejeune prit la tête de la liste SFIO, succédant à Paul Bernard. La reconstruction fut au cœur de la campagne, « l'homme fort » de la Somme héritant du bilan de son prédécesseur. Ainsi, le programme intitulé « liste pour la Reconstruction d'Abbeville présentée par le Parti Socialiste SFIO », s'attacha d'abord à justifier l'action volontariste de l'équipe sortante, s'agissant tout particulièrement de la reconstruction :

« Le Conseil municipal à direction Socialiste [...] a multiplié les démarches pour obtenir des Services de la Reconstruction les logements nécessaires aux Sinistrés, aux jeunes ménages et l'amélioration des conditions de l'habitat des logements provisoires en bois. [...] »

Nous n'avons pas toujours reçu des Pouvoirs publics, l'aide suffisante que nous étions en droit d'espérer, mais aujourd'hui les difficultés sont aplanies et nous sollicitons vos suffrages avec l'unique souci de reconstruire notre Cité. »²

[73]

Action volontariste donc, mais qui fut circonscrite par le centralisme caractéristique de cette Seconde Reconstruction. Dès lors, de par sa stature de figure politique locale à l'aura nationale qui cumulait mandats locaux et portefeuilles ministériels, Max Lejeune apparut comme l'homme providentiel afin de mener à bien le relèvement rapide d'Abbeville :

« Reconstruire Abbeville au plus tôt doit être le but principal de l'Assemblée communale. Pour cela, nous affirmons qu'il n'est pas téméraire de penser que la haute autorité qui s'attache à la personnalité de Notre Camarade Max Lejeune permettra de vaincre bien des difficultés et d'obtenir un résultat rapide. C'est dans cette intention que Max Lejeune a décidé de conduire la Liste Socialiste à la victoire. »³

Les difficultés concrètes liées au plan Gréber ne furent en revanche pas évoquées dans le programme socialiste, à l'inverse de celui des centristes et démocrates-chrétiens du Mouvement républicain populaire, qui pré-

¹ Jean-Marc Binot, *Max Lejeune l'irréductible, Tome I, L'enfant chéri du socialisme picard : 1909-1955*, Amiens, Martelle éd., 2002, page 257.

² « Ville d'Abbeville, élections municipales du 19 octobre 1947, liste pour la Reconstruction d'Abbeville présentée par le Parti Socialiste S.F.I.O. » (AD Somme ; 37J10).

³ *Ibid.*

sentèrent une liste conduite par Maurice Huré. Le programme de cette « liste action municipale » se voulait à la fois « vaste et modeste », vaste eu égard à l'ampleur de la reconstruction de la capitale du Ponthieu, et modeste « parce que d'une part il doit se cantonner à l'administration locale, qui tenue en étroite tutelle par le pouvoir central ne dispose que de moyens réduits, et parce que aussi les inéluctables difficultés matérielles dues aux circonstances et à l'héritage de la guerre limiteront longtemps encore les possibilités d'action »¹. Le programme centriste affirmait ainsi la nécessité d'une révision du plan Gréber, d'une prise en compte des « possibilités pratiques » et d'une reconsidération de l'emplacement et de l'importance de l'hôtel de ville, ou encore d'une protection des vestiges historiques.

La liste SFIO l'emporta finalement, Max Lejeune étant élu maire d'Abbeville, siège qu'il occupa jusqu'en 1995. Sa figure resta indissociable, jusqu'à la fin des années 1980, de la capitale du Ponthieu et du département de la Somme. Décrit par Jean-Marc Binot comme « l'homme politique le plus célèbre de Picardie »², il fut onze fois ministre, parlementaire durant 59 ans, président du Conseil général de la Somme pendant 43 ans et maire d'Abbeville durant 42 ans. Député-maire, puis sénateur-maire, Lejeune s'inscrivit dans le mouvement de « présidentialisme municipal » tel que décrit par Jacques Julliard dans un chapitre d'*Histoire de la France urbaine* :

[74]

« L'importance croissante prise par la fonction de maire dans les villes est sans doute l'un des événements les plus significatifs intervenus sur la scène politique depuis la Seconde Guerre mondiale. Le maire ! Le plus ancien de nos personnages publics, apparu au Moyen Âge en même temps que la création des communes, rival potentiel du pouvoir central, et à ce titre tenu sous surveillance ; du reste, nommé par ce même pouvoir central jusqu'aux débuts de la III^e République ; le maire, personnage populaire et débonnaire du vaudeville bourgeois et des comédies de Labiche, se détache progressivement, dans les villes, de son rôle de notable traditionnel pour incarner un personnage hybride de seigneur local, regroupant les fonctions d'entrepreneur économique, d'animateur culturel, de chef de clan politique. Il n'est pas de meilleur symbole de l'« explosion urbaine » de ces trente dernières années et de la prépondérance définitivement acquise des villes sur les campagnes que cette dislocation des figures du maire de ville et du maire de village. »³

« Président municipal » d'Abbeville, « homme fort » de la Somme,

¹ « Ville d'Abbeville, élections municipales du 19 octobre 1947, liste d'action municipale du Mouvement républicain populaire » (AD Somme ; 37J10).

² Jean-Marc Binot, *op. cit.*

³ Jacques Julliard, « Le renouveau municipal, le maire moderne ou le présidentialisme municipal », dans Georges Duby (dir.), *Histoire de la France urbaine, tome 5, La ville aujourd'hui : croissance urbaine et crise du citoyen*, Paris : Seuil, 1985, p. 577.

homme des gouvernements de la IV^e République, Max Lejeune se devait, par son cumul de fonctions électives et gouvernementales, de faire aboutir la reconstruction et la renaissance de la capitale du Ponthieu, et ce, dans les délais les meilleurs. Pourtant, ses possibilités d'action concrètes restèrent limitées et s'en tinrent bien souvent à des actions de communication locale.

Après le temps du provisoire — déblaiement, construction de baraquements afin de loger dans l'urgence les sinistrés, — Abbeville entra, lorsque Max Lejeune devint premier des magistrats municipaux en 1947, dans le temps des grands chantiers. Le nouveau maire hérita alors d'un plan de reconstruction conçu sous l'Occupation et approuvé lors de la Libération, avec lequel il dut fatalement composer. La situation d'Abbeville était en outre dramatique, dans un état que Lejeune n'hésita pas à qualifier de « décadent », suite à la pénurie des matériaux, à la faiblesse du budget, aux conséquences de la guerre, ainsi qu'à « l'hésitation des grandes Administrations doutant de l'avenir d'Abbeville »¹. Dans le dessein de porter attention au triste sort de la capitale du Ponthieu, Lejeune obtint la visite officielle de Vincent Auriol et de René Coty le 8 mai 1948, jour de célébration de l'armistice. Pour le député-maire, cette visite présidentielle avait « pour but essentiel d'attirer l'attention de toutes les Administrations sur une Ville dont trop, en haut lieu, acceptaient la décadence »². Elle répondait également à une situation de crise, au printemps 1948 les habitants de logements provisoires de la Somme, excédés, avaient entamé une grève des loyers.

[75]

Le 8 mai 1948, le Président de la République, le ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme, se rendirent en train dans la Somme, et, après une visite à Amiens, gagnèrent la capitale du Ponthieu. Accompagné de Max Lejeune, le Président posa la première pierre de la reconstruction de la ville sur le parvis Saint-Vulfran, lieu qui cristallisa par la suite les difficultés du plan de Jacques Gréber. En présence de ce dernier, Lejeune présenta également à Auriol et Coty la maquette³ de reconstruction de la ville (fig.2). Cette maquette fut élaborée sous l'Occupation afin « d'instruire » les abbevillois et leur permettre de « se rendre compte exactement et facilement de ce que sera sa ville, sa rue et même sa maison »⁴. Elle devait être ensuite « confiée au Syndicat d'Initiative de notre région qui aura la charge de la faire figurer dans toutes les expositions de tourisme

¹ Max Lejeune, *Abbeville, de 1947 à 1953*, Abbeville, Imp. Lafosse, 1953, p. 6.

² *Ibid.*

³ *Projet d'aménagement et de reconstruction de la ville d'Abbeville*. Jacques Gréber urbaniste, échelle 1/250, Société des maquettes Perfecta, vers 1943 (Musée d'Abbeville; BdP 03.1.1).

⁴ Délibération du conseil municipal d'Abbeville, 30 décembre 1942 (AC Abbeville; fonds du secrétariat général).



Fig. 2 – René Coty, Jacques Gréber, Vincent Auriol et Max Lejeune devant la maquette du premier plan de reconstruction d'Abbeville, dit «2nd plan Gréber», le 8 mai 1948

[76]



Fig. 3 – Eugène Claudius-Petit présentant la maquette du nouveau plan de reconstruction d'Abbeville, dit « plan Tambuté », en janvier 1951 (en présence de Max Lejeune, à sa gauche)

qui seront susceptibles de nous amener des visiteurs»¹. Elle témoigne aujourd'hui du style résolument régionaliste du plan Gréber, éloigné de toute tentation moderniste, et ce, conformément aux recommandations du régime de Vichy.

Malgré cette visite présidentielle, la seconde reconstruction d'Abbeville s'embourba en raison des difficultés de mise en œuvre du plan Gréber et de la lourdeur administrative. Face au dirigisme étatique, qui empêchait l'action politique locale, Max Lejeune intervint auprès de ses collègues au gouvernement, comme il le souligna en 1953 dans un livret dressant le bilan de sa première mandature municipale :

« Nous avons buté sur les lenteurs du Remembrement et les calculs approximatifs des droits à dommages. Or, il fallait passer du stade des maquettes à celui de la réalisation. On me permettra de rappeler que depuis mes visites à M. Dautry, ministre de la Reconstruction, pas une semaine ne s'est passée sans que j'aie eu à intervenir souvent avec insistance particulière pour que la reconstruction se poursuive. Je peux même, confesser qu'à un certain moment j'ai craint qu'Abbeville ne restât enlisée dans la lenteur paperassière et tatillonne, et c'est à ce moment-là que j'ai provoqué la visite de M. le Ministre Claudis-Petit. »²

Les visites d'Eugène Claudius-Petit en 1950 et 1951 auraient donc été initiées par Max Lejeune. Cependant, le changement de plan de reconstruction, avec la nomination de Clément Tambuté, fut décidé par le MRU seul (fig. 3), laissant le maire face à un ultimatum. Refuser les rectifications imposées par le ministère aurait signifié l'annulation des subventions promises et nécessaires à la Ville pour se relever. Le changement de plan et d'urbaniste demandé par le MRU s'imposa alors à Max Lejeune et à l'administration communale, qui n'eurent d'autre choix que de l'accepter. L'action de « l'homme fort » de la Somme s'agissant de la seconde reconstruction de la capitale du Ponthieu, fut donc circonscrite par l'autoritarisme du pouvoir central, sur lequel Max Lejeune n'eut finalement que peu d'emprise.

La seconde reconstruction d'Abbeville s'acheva en 1960 avec l'édification de l'hôtel de ville, symbole de la reconstruction d'une ville martyre et de l'action de son premier édile, Max Lejeune. Ce palais communal, avec son beffroi contemporain, fait l'objet d'une monographie inédite dans la contribution suivante.

[77]

¹ Délibération du conseil municipal d'Abbeville, 30 décembre 1942 (AC Abbeville ; fonds du secrétariat général).

² Max Lejeune, *op. cit.*, note 44, p. 12